

MERCI !

Denier 2025 :

3,2
millions
+2%

Lettre exceptionnelle

Pour une Église diocésaine responsable et fidèle à sa mission

Toulon le 25 avril 2026

Chers amis, chers donateurs,

Depuis de nombreuses années, vous soutenez fidèlement la vie et la mission de notre diocèse par votre prière, votre engagement et vos dons. Cette fidélité nous oblige. Elle nous oblige en particulier à une parole de vérité, de clarté et de responsabilité.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité m'adresser à vous aujourd'hui de manière exceptionnelle, afin de partager avec vous les enjeux financiers auxquels notre diocèse est confronté, les décisions prises et le chemin que nous voulons emprunter ensemble.

Pour cela, j'ai accepté de répondre à quelques questions qui me semblent être celles que beaucoup d'entre vous peuvent légitimement se poser.

Monseigneur, pourquoi avoir souhaité communiquer aujourd'hui sur la situation financière du diocèse ?

Parce que la transparence fait partie de la relation de confiance qui nous unit. Le diocèse vit en grande partie grâce à la générosité de ses fidèles. Il me semble donc juste et nécessaire que vous soyez informés, avec des mots simples et vrais, de la situation que nous traversons et des choix que nous faisons pour l'avenir.

La situation financière du diocèse est-elle préoccupante ?

Oui, elle appelle une réelle vigilance. Le siège diocésain connaît un déficit structurel d'environ **1,5 million d'euros par an, pour un budget de 7 millions** c'est-à-dire que nos charges récurrentes dépassent durablement nos ressources ordinaires. Certaines années, des legs ou des cessions immobilières ont permis d'équilibrer les comptes, mais cela ne constitue pas une solution stable.

Pouvez-vous nous expliquer simplement ce qui a fragilisé le diocèse ?

Des placements réalisés il y a plusieurs années se sont révélés particulièrement fragiles. Environ **500 000 € ont déjà été perdus**, et près de **3,2 millions d'euros** demeurent engagés dans des placements aujourd'hui non liquides et à risque. Ces choix pèsent encore sur notre équilibre financier.

La trésorerie du diocèse est sous tension, notamment parce qu'elle repose en partie sur des avances provenant des paroisses. Cette situation nécessite plusieurs années d'efforts pour être pleinement rétablie.



Par ailleurs, le diocèse dispose d'un **patrimoine immobilier important**, dont une partie est aujourd'hui **en mauvais état** et **génère peu de revenus**, tout en nécessitant des dépenses d'entretien significatives. Ce déséquilibre constitue un enjeu important pour les années à venir.

Un autre point d'attention concerne le **niveau des charges de personnel** (prêtres et salariés), qui s'élèvent à environ **6,7 millions d'euros par an**. Ce niveau de charges pèse fortement sur l'équilibre global et appelle une vigilance particulière dans leur évolution.

Enfin, les charges de fonctionnement du diocèse demeurent globalement supérieures à ses ressources ordinaires, même si les dons et les legs permettent parfois de compenser partiellement ces déséquilibres. Notre organisation a ainsi reposé sur des équilibres qu'il nous faut aujourd'hui consolider dans la durée.

Y a-t-il malgré tout des raisons d'espérer ?

Oui, et elles sont réelles. La générosité des fidèles ne se dément pas : **3,2 millions d'euros en 2025**, ont été collectés dans le cadre du denier de l'Église (en 2 ans le don moyen a augmenté de 10%). Les quêtes paroissiales sont également en hausse, notamment grâce aux terminaux de paiement électronique qui ont permis de recueillir plus de **500 000 €**, et à l'augmentation des quêtes prélevées (environ **480 000 €**).

En 2025, nous avons reçu **670 000 €** de dons et aides exceptionnels.

Certaines situations complexes évoluent favorablement, notamment à la Castille, où une dette d'environ **3 millions d'euros** est en cours de restructuration.

Ces éléments ne suppriment pas les difficultés, mais ils montrent que la mobilisation porte du fruit.

Quelles décisions concrètes avez-vous prises pour redresser la situation ?

Nous avons engagé un plan diocésain d'économies et de redressement, fondé sur un principe simple : dépenser mieux, dépenser moins lorsque c'est possible, et sécuriser durablement nos ressources.

Ce plan concerne plusieurs domaines :

- Réorganiser le fonctionnement de la curie diocésaine.
- Rationaliser et sécuriser la gestion de notre patrimoine immobilier.
- Accompagner les communautés religieuses vers une plus grande autonomie financière.
- Partager et renforcer l'effort avec les paroisses et les prêtres pour maîtriser les charges.

Ces décisions ne sont jamais faciles mais nécessaires pour garantir la pérennité de la mission de l'Église dans notre diocèse.

Quel rôle les donateurs peuvent-ils jouer aujourd'hui ?

Votre rôle est essentiel. Par votre fidélité au denier, par votre soutien ponctuel ou par la réflexion sur un legs, vous permettez concrètement à l'Église de remplir sa mission : annoncer l'Évangile, célébrer les sacrements, servir les plus fragiles et accompagner les prêtres dans leur ministère. Plus que jamais, votre engagement est un acte de coresponsabilité ecclésiale.

Chers amis, l'Église n'est pas une entreprise, mais elle a le devoir de gérer avec sérieux les biens qui lui sont confiés. Les efforts que nous engageons aujourd'hui sont au service de demain : une Église plus sobre, plus responsable, et pleinement tournée vers sa mission.

Je tiens à vous redire ma gratitude profonde pour votre soutien fidèle et confiant. Soyez assurés de ma prière et de celle de tous les prêtres du diocèse à votre intention.

Avec ma bénédiction,



✠ **M^{gr} François Touvet**
Évêque de Fréjus-Toulon

